

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 18

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le sort du genre humain; relevez-le. Sans négliger les peines éternelles dont on nous gratifie si abondamment, entretenez-nous aussi de la vie présente et sachez nous préparer sans épouvante à la vie à venir. Vous ferez ainsi peu à peu, chaque dimanche ce qu'un professeur de théologie a dû faire l'autre jour en bloc. »

C'est dans l'espoir de voir s'opérer graduellement et sans secousse de telles améliorations qu'est, pour nous, la véritable solution du débat, débat que nous nous félicitons d'avoir provoqué par notre faible part à l'initiative de ce comité dont les membres ont été gracieusement qualifiés d'*apôtres* par la vénérable *Gazette de Lausanne*. L. M.

La Suisse compte 900,828 citadins, répartis dans 228 villes et 1,600,948 campagnards, habitant 2,843 communes rurales.

Les villes sont au nombre de :

4	avec plus de 20,000 âmes.
6	de 10,000 à 20,000 »
25	de 5,000 à 10,000 »
62	de 4,000 à 5,000 »
38	de 3,000 à 4,000 »
143	de 2,000 à 3,000 »

Parmi les villages ou communes rurales on en compte 476 de 1,000 à 2,000 âmes; 734 de 500 à 1000, et le reste au-dessous de mille habitants.

On voit par là combien nos conditions économiques et sociales diffèrent de celles de certains pays, où des villes immenses réunissent, sur un espace relativement restreint, une accumulation véritablement effrayante d'êtres humains, source féconde d'épidémies physiques et de maladies morales; foyer de paupérisme, où des fortunes colossales coudoient des misères inconnues dans notre pays. Puissions-nous présenter longtemps ce phénomène presque unique en Europe, d'une grande activité industrielle sans des agglomérations excessives qui semblent en être la suite, sinon nécessaire, du moins habituelle.

Les 2,510,464 habitants de la Suisse occupent 347,327 maisons, ce qui fait 7 personnes par maison, chacune de celles-ci contenant en moyenne environ 6 chambres habitables. Le nombre des habitations dans notre pays est aussi de 14 pour 100 habitants. A ce point de vue, la Suisse a le privilège d'occuper un des premiers rangs parmi les Etats européens; dans presque tous les autres, le nombre des maisons comparé à celui des habitants est moins élevé.

Si l'on a égard au nombre moyen de maisons sur une même superficie, on voit que les cantons les plus chargés en maisons sont ceux de Bâle-Ville, Appenzell-extérieur et Genève; à l'autre extrémité de l'échelle on trouve Uri, les Grisons et le Valais.

(Gaz. Jur.)

Le merle du docteur Hermann.

D'où il vint, où il alla, personne ne l'a jamais su ni ne le saura jamais. C'était à l'époque où le cé-

lèbre Tissot florissait à Lausanne, les premiers jours de mars, que le docteur Hermann arriva à Aigle, où il prit logement à la Croix-Blanche, et il en repartit les derniers jours de novembre de la même année. Agé de 30 ans environ, de taille moyenne, il possédait la fraîcheur et le teint particuliers aux enfants de la Germanie : leste, toujours propre, il avait de la simplicité dans sa mise, des manières gracieuses, la parole aisée et une étonnante facilité de communiquer son grand savoir; continent et sombre, il ne paraissait passionné que pour sa grosse pipe en bois à couvercle d'argent, que l'on voyait continuellement suspendue à sa bouche ou enfoncée dans la poche de sa houppelande grise; serviable et complaisant à l'excès, jamais il ne refusait ses soins au malade qui se confiait en lui; les uns guérissent, d'autres moururent, mais il ne reçut pour cela ni reproches ni louanges, car l'on était encore assez naïf pour attribuer le trépas ou la convalescence du patient, plutôt au doigt de Dieu qu'à la science du docteur.

Quel était le but de ses courses continuelles dans le vignoble? — On le voyait de *Clavellaire* au *Ciclet* et à la *Fin d'Yvorne*, des *Tormes* à *Sernon* et à la *Vy-Neuve*, examiner la pousse, suivre les développements du fruit, étudier la culture et prendre des notes; il assista à la vendange, fréquenta les pressoirs, goûta le raisin, le moût et le vin nouveau, puis on n'en entendit plus parler.

Jaques le vigneron — mais ceci resta un secret entre quelques amis — prétendit cependant que le docteur fit une passion à côté de celle de sa pipe, et voici comment Jaques fut, malgré lui et sans indiscretion, amené à ce résultat.

C'était le soir, de préférence, que dès le printemps le docteur Hermann se rendait au *Plan de Sernon*, puis il gravissait la prairie et s'enfonçait dans la gorge qui est au-dessous de la cascade de *Barme*, et n'en ressortait qu'à la nuit; un louable sentiment de délicatesse de sa part vint trahir un secret qui eût dû rester ignoré, et qui, disons-le, ne fut dévoilé qu'à demi, et encore longtemps après son départ.

L'herbe commençait à pousser, et le docteur ne pouvait faire sa promenade favorite sans causer un certain dommage à la prairie; il s'enquit du propriétaire, qui n'était autre que Jaques le vigneron, se rendit auprès de lui et sollicita, contre ample dédommagement, l'autorisation de fouler la propriété pour aller, chaque belle soirée, se délecter à entendre le *chant du merle*.

C'est qu'en effet ces charmants chanteurs y font, au déclin de chaque jour, un délicieux concert, et c'est de ce fait que vient le nom de *Chante-Merle*, donné à la colline qui domine la gorge au couchant.

— J'aimerais bien une fois aller écouter le chant du merle! dit Pierre à son père Jaques, le soir qu'ils achevèrent de fessayer la grosse vigne de *Sernon*.

— Allons-y ce soir, garçon, répondit Jaques, nous avons fait aujourd'hui assez de bonne beso-